



N°73	<b>La convention collective 66</b>	2 jours	9-10 décembre	horaires 9h-17h
------	------------------------------------	---------	---------------	-----------------

**Coût :**

Adhérent cotisant : 460 €  
Non Adhérent : 700 €

**Public :**

Directeurs, gestionnaires, responsables du personnel...

**Intervenant(s) :**

Un conseiller technique droit social de l'URIOPSS Rhône-Alpes

**Méthode pédagogique :**

Cette formation est basée sur un apport théorique et pratique. Les stagiaires devront résoudre des situations tirées de cas concrets. Apports théoriques, illustration par des cas pratiques et échanges avec les participants

*Les stagiaires doivent se munir de la convention collective appliquée dans leur établissement*

**Objectifs :**

La formation permet au stagiaire de comprendre l'articulation entre les dispositions légales et conventionnelles et de déterminer les règles applicables dans une situation donnée

**Programme :**

- ✓ Introduction
  - La hiérarchie des règles juridiques
  - L'articulation avec la branche
  - Le régime des conventions collectives nationales
- ✓ Le droit syndical, la représentation du personnel, le conseil d'établissement
- ✓ L'embauche des salariés
- ✓ Les règles de la rémunération
- ✓ La rupture du contrat de travail
- ✓ La durée du travail et l'organisation du temps de travail
- ✓ Les congés
  - Les congés payés / les congés trimestriels / les congés pour événements familiaux
  - Les absences
- ✓ L'absence des salariés pour maladie : les obligations du salarié / l'indemnisation de la maladie
- ✓ Le régime conventionnel des cadres
- ✓ Les salariés en situation de formation en cours d'emploi

TOUS NOS STAGES SONT ACCESSIBLES PAR LE DIF  
(Droit Individuel à la Formation)

	<p>URIOPSS Rhône-Alpes - Service Formation 259, rue de Créqui - 69422 Lyon cedex 03 Tél. 04 72 84 78 16 / Fax : 04 72 84 78 19 Colette Prot / Annick Claud - email : formation@uriopss-ra.asso.fr www.uriopss-ra.asso.fr</p>
---	--